NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101452 - Massif de la Malepère

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR9101452

1.3 Appellation du site
Massif de la Malepère

1.4 Date de compilation
31/01/1996

1.5 Date d'actualisation
15/03/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193867

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,22053°

Latitude : 43,14929°

2.2 Superficie totale

6158 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
11	Aude	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
11005	ALAIRAC
11018	ARZENS
11053	BRUGAIROLLES
11058	CAILHAU
11059	CAILHAVEL
11090	CEPIE
11102	COUFFOULENS
11216	MALVIES
11242	MONTCLAR
11254	MONTREAL
11293	POMAS
11299	PREIXAN
11325	ROUFFIAC-D'AUDE
11327	ROULLENS
11355	SAINT-MARTIN-DE-VILLEREGLAN
11417	VILLARZEL-DU-RAZES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,02 *(0 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		184 *(2,99 %)*		G	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		44 *(0,71 %)*		G	C	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,1 *(0 %)*		G	C	C	B	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		2813 *(45,68 %)*		G	B	A	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	R	M	C	B	C	A

M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	65	112	i		M	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	R	M	C	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	100	100	i	P	M	C	C	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	140	300	i		G	C	C	C	A
M	1305	*Rhinolophus euryale*	c	80	350	i		G	C	C	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	P	DD	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	20	1000	i		G	C	C	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	600	1300	i		G	B	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	72	72	p	C			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	20 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	25 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	10 %

Autres caractéristiques du site

Située au c#ur de l'Aude, au Sud-ouest de Carcassonne, la « Malepère », mauvaise pierre en occitan, est une petite région « naturelle » de 400 à 500 km² qui s'inscrit dans un triangle Castelnaudary-Carcassonne-Limoux. Elle demeure à l'écart des grands axes de communication.

Le site Natura 2000 est basé sur la ZNIEFF de type II "Massif de la Malepère", dont le périmètre a été ajusté afin de mieux tenir compte des limites géographiques du terrains et des enjeux écologiques.

Le massif est constitué principalement de boisements, intercalés de parcelles cultivées et de prairies. Deux villages (Villarzel-du-Razès et Montclar) et quelques habitations isolées sont inclus dans le périmètre. Il doit son intérêt à sa position biogéographique soumise aux influences méditerranéennes et atlantiques et à son rôle dans la conservation des chauves-souris. La mosaïque de milieux naturels qui le compose abrite des espèces animales et végétales d'intérêt écologique fort.

Le massif de la Malepère est également un lieu où se mêlent différentes activités, avec notamment des activités de loisirs telle que la chasse et la randonnée. Les activités agricoles et forestières font également partie intégrante du site et contribuent à maintenir la mosaïque de milieux qui le caractérise.

Vulnérabilité
: Les prairies et milieux ouverts sont de façon générale menacés par le phénomène de fermeture. La déprise agricole et l'exploitation forestière par coupe rase peuvent fortement impacter les habitats d'intérêt communautaire. La rénovation des bâtiments peut également impacter la disponibilité en gîtes pour les chiroptères. Enfin, la fréquentation du site par les véhicules motorisés et le piétinement peuvent impacter les habitats lorsqu'ils ont lieu sur un habitat d'intérêt communautaire.

4.2 Qualité et importance

Site boisé présentant un intérêt biogéographique vu sa position intermédiaire sous les influences des climats méditerranéen et atlantique. De nombreuses espèces sont en limite d'aire. Site important pour des chauves-souris d'intérêt communautaire.

Les forêts de Chênes verts, dominant largement le massif, sont peu rares en région méditerranéennes mais la Malepère constitue certainement l'un des massifs de ce type les plus à l'ouest de la région méditerranéenne. Praires et pelouses d'intérêt communautaire sont également peu rares dans la région d'étude mais constituent des zones de chasses privilégiées pour certaines espèces de chiroptères d'intérêt communautaire. Les herbiers de Characées, bien que d'intérêt, sont présents ici de manière plutôt anecdotique, mais à l'opposé, les formations de Cratoneurion, présentent un véritable intérêt compte-tenu de la petitesse des substrats sur lesquels elles peuvent se développer et de leur fragilité.

Six espèces de chauves-souris sont présentes. Le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées -à l'origine de la désignation du site-, auxquelles s'ajoutent trois nouvelles espèces d'intérêt communautaire, le Rhinolophe euryale, le Minioptère de Schreibers et la Barbastelle. Il faut souligner l'importance du site de la Malepère pour la conservation de quatre de ces espèces, le Grand Rhinolophe, le Rhinolophe euryale, le Murin à oreilles échancrées et le Minioptère de Schreibers.

Il est à noter que la présence du Rhinolophe de Méhély est suspectée sur le domaine de La Caune depuis 2016. Une étude génétique est donc en cours afin de confirmer ou non sa présence.

Le Lucane cerf-volant (coléoptère) a été relevé. Toutefois, bien que d'intérêt communautaire, l'espèce reste assez fréquente et abondante en France comme sur le site de la Malepère.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
H	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	3 %
Propriété privée (personne physique)	97 %

4.5 Documentation

- Suivi Chiroptérologique du Domaine de La Caune, par ENE (2013)

- Suivi Chiroptérologique du Domaine de La Caune, par ENE (2016)
- Suivi Chiroptérologique du Domaine de La Caune, par ENE (2017)
- Suivi Chiroptérologique du Domaine de La Caune, par ENE (2018)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Carcassonne Agglomération

Adresse : 1 Rue Pierre Germain 11890 CARCASSONNE

Courriel : natura2000@carcassonne-agglo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/docob-du-massif-de-la-malepere-a1766.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation